

Comment configurer le format des devis et factures ?

Retranscription de la vidéo

Configuration du format des devis et factures :

Cette partie est importante et concerne vos périodes de déclaration

- Vous pouvez sélectionner votre période comptable parmi la **liste des périodes**.
- vous pouvez également définir une nouvelle période en cliquant sur **ajouter**
- A ce moment-là vous allez pouvoir choisir votre période comptable, par exemple de janvier 2023 à décembre 2023
- Vous pourrez ensuite choisir un préfixe pour bien distinguer vos devis et factures ainsi qu'un numéro de devis en choisissant une forme de numérotation consécutive, par exemple 1000
- Faites de même pour vos factures
- Ensuite cliquez sur **enregistrer**

Après avoir enregistré les informations, il ne sera pas possible de les modifier avant le début de la prochaine période comptable donc si tout est ok pour vous, vous pouvez cliquer sur **enregistrer**.

Révision #5

Créé Mon, Jun 19, 2023 2:55 PM par Lilia

Mis à jour Fri, Jun 30, 2023 3:37 PM par Lilia